

## INFORMATIONS DIVERSES

### HORAIRES D'ÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi de 17h à 19h30  
Vendredi de 17h30 à 19h30

### FÊTE CHAMPÊTRE les 3 et 4 AOÛT

L'AMICALE BRETTEVILLAISE vous invite d'abord le samedi à son repas dansant sous chapiteau. Le dimanche un vide-greniers et des animations vous attendent à la HOUGUETTE toute la journée.

### NUISANCES SONORES (BIS)

Le Maire rappelle que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués :

Les jours ouvrables que de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,  
Les samedis que de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,  
Les dimanches et jours fériés que de 10h00 à 12h00.

Merci de respecter ces horaires afin d'éviter une gêne pour le voisinage.

### RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020

Pour inscrire vos enfants à l'école de Bretteville (première inscription ou changement d'école), vous pouvez dès à présent vous rendre au secrétariat de mairie muni(e) des documents suivants :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Carnet de vaccinations à jour de l'enfant
- Jugement de divorce des parents
- Certificat de radiation en cas de changement d'école

### CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs de Bretteville accueillera les enfants de 3 à 12 ans du lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet 2019 de 8h00 à 18h00.

Les dossiers d'inscription sont disponibles au secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture. Ils peuvent également être demandés par mail aux adresses suivantes :

[mairie.brettevilleensaire@orange.fr](mailto:mairie.brettevilleensaire@orange.fr) ou [alshbrettevilleensaire@gmail.com](mailto:alshbrettevilleensaire@gmail.com)

### INSCRIPTIONS À LA CANTINE, À LA GARDERIE, À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Comme chaque année, nous demandons aux parents d'élèves dont les enfants fréquentent les services périscolaires, de bien vouloir faire l'inscription de ceux-ci dès maintenant pour la rentrée scolaire 2019/2020 (clôtures des inscriptions le 31 juillet 2019).

Les imprimés sont disponibles à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture.

#### Manifestations à venir

13 juillet	.....Bal populaire	Cour de l'Ecole
03 et 04 août	.....Fête Champêtre	La Houquette
31 août	.....Vide-garages des Mobs Angels	La Houquette
07 et 08 septembre	.....Festival du bar	La Houquette
15 septembre	.....Championnat de Poker	Salle de La Chênevière

# BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro 36

Juillet / Août 2019

- ✓ Le Mot du Maire
- ✓ Un nouveau service de transport
- ✓ Travaux, Bal, Déchets,
- ✓ Informations diverses, Dates à retenir

Page 1  
Page 2  
Page 3  
Page 4

## Le mot du maire

C'est l'été

La saison des vacances et des festivités est arrivée. La commune vous propose plusieurs occasions de vous divertir. Ainsi le Bal Populaire vous attend dans la cour de l'école le samedi 13 juillet. Ensuite l'Amicale vous propose début août un week-end festif clôturé par le feu d'artifice offert par la municipalité. Les Mobs Angels organisent un Vide-garages le 31 août. Enfin les 7 et 8 ce sera le traditionnel Festival de la pêche au Bar. Toutes ces activités existent grâce au milieu associatif et ses bénévoles que je tiens à remercier.

Ce mois de juillet, du lundi au vendredi les activités du Centre de Loisirs accueillent les enfants de la commune et même de l'extérieur. Des mini-camps sont organisés en coopération avec TOLLEVAST.

Enfin tout l'été vous pouvez profiter de notre belle plage et des jeux pour enfants à proximité du camping. Pendant ce temps les travaux de la Salle Polyvalente continuent comme en attestent les photos de la page trois.

L'équipe municipale et moi-même vous renouvelons nos souhaits d'un bon été tout en nous tenons à votre disposition.

Pierre PHILIPPART



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LE COTENTIN

# UN NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) DE LA SAIRE, COMMENT ÇA MARCHE ?

1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre

Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30, muni de votre titre Zéphir, ce service vous permet de vous déplacer librement à l'intérieur des communes de **Bretteville, Digosville et du Mesnil au Val** mais également de rejoindre un des trois arrêts du réseau de bus Zéphir situés sur Tourlaville.

### INSCRIPTION

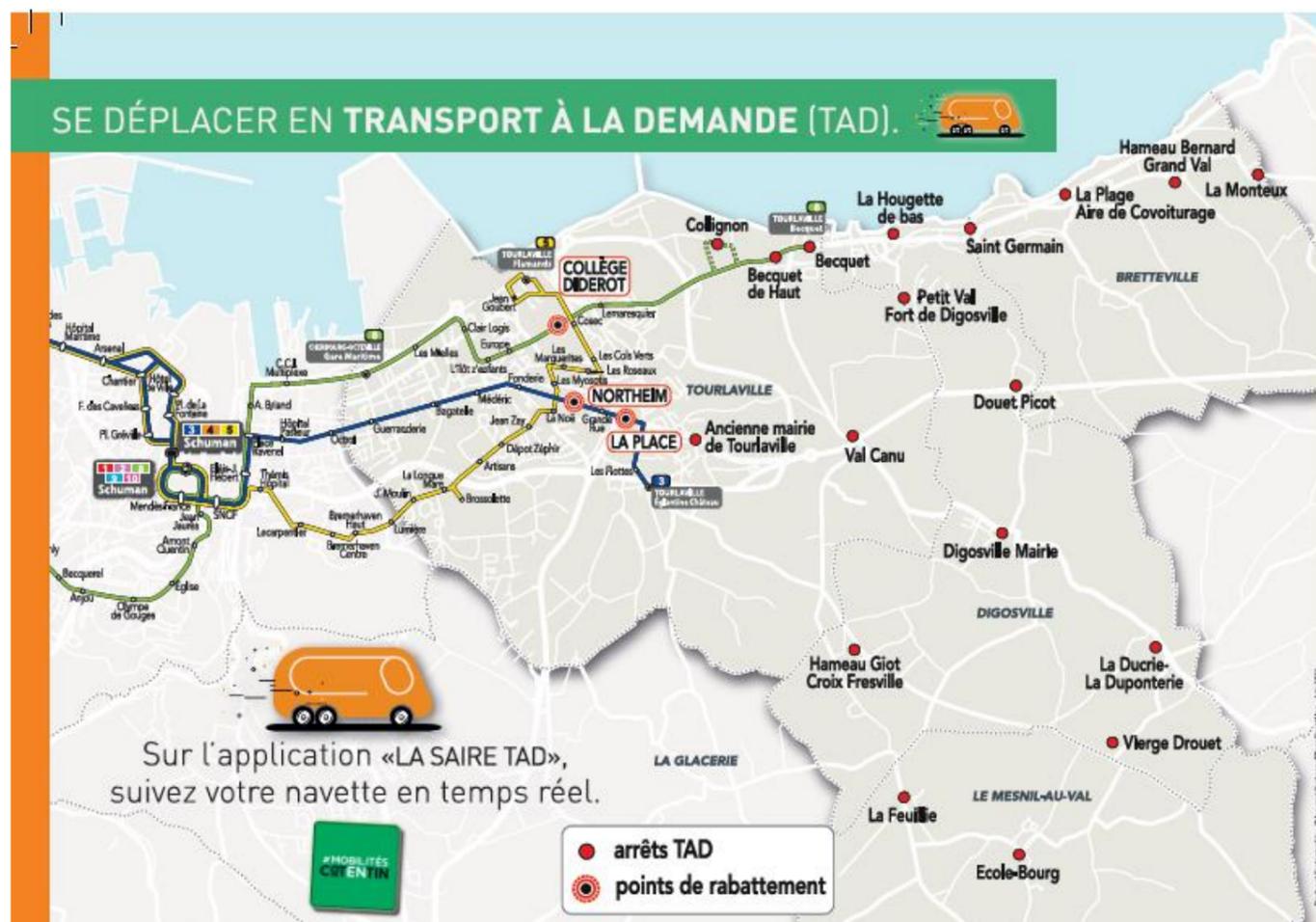
Trois possibilités :

- L'appli mobil « LA SAIRE TAD »
- Le site [zephirbus.com](http://zephirbus.com)
- Le téléphone au **0 810 810 050** de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (appel gratuit depuis un poste fixe)

Plus pratique, utilisez l'appli « LA SAIRE TA2D » pour profiter au mieux du service,

- Rechercher votre trajet,
- Réserver votre voyage sans délai ni horaire imposé,
- Modifier ou annuler votre réservation jusqu'à 10mn avant votre départ,
- Visualiser la progression du véhicule sur la carte et recevoir des modifications en temps réel.

*Un dépliant plus complet a été distribué dans vos boîtes à lettres.*



## TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE



Notre salle se met aux normes tout en s'embellissant. Les travaux sont importants mais elle devrait être disponible cet automne. En attendant, merci aux enseignants, aux associations d'avoir adapté leurs activités afin de permettre la réalisation d'améliorations obligatoires depuis plus de 10 ans.

## BAL POPULAIRE DU 13 JUILLET



Malgré l'indisponibilité de la salle, il a été décidé de maintenir le bal pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive. Il aura donc lieu dans la cour de l'école le samedi 13 à partir de 19h30. Tout est prévu même en cas de pluie mais il n'y en aura pas... C'est le **groupe DÉCLIK** qui animera la soirée, il avait été très apprécié par le public l'an passé.

Les grillades seront préparées par les bénévoles de la Société de Chasse, la buvette par les membres du CCAS, la préparation (scène couverte, barnum et tente) sera assurée par les Services Techniques et des conseillers.

Les voisins profiteront de la musique et de l'ambiance, j'espère qu'ils ne nous en voudront pas, la fête nationale n'a lieu qu'une fois par an.

## MOINS DRÔLES... LES DÉCHETS !



Un exemple de ce que nous trouvons sur le bord de nos routes pratiquement chaque semaine ! C'est à peu près le même tableau au Camping... Des habitants qui possèdent pourtant la gratuité pour l'accès à la déchetterie du Becquet, et des hors communes ne respectent pas l'environnement et la loi ! Les services municipaux ramassent donc ces déchets toutes les semaines et nous payons la déchetterie... Cherchez l'erreur.